

N'oubliez pas de  
m'afficher sur  
votre panneau  
syndical !



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 10 FÉVRIER 2016

### Sommaire

- 1- Communiqué de presse
- 2- L'exercice du droit syndical en danger ?
- 3- Communiqué de presse de l'intersyndicale
- 4- Grève académique
- 5- PPCR

Le **SNETAA-FO** a examiné en bureau national les orientations pour la voie professionnelle voulues par la Ministre de l'Éducation nationale qui s'est exprimée fin janvier.

Ainsi, le **SNETAA-FO** attend que les 1000 postes à créer pour les formations d'avenir ne soient consacrés qu'à la voie initiale. Il prend acte d'une part de la mise en place d'une période d'intégration des élèves dès leur entrée en LP et d'autre part de la transformation de la première semaine de PFMP en semaine de découverte et de présentation de l'entreprise et ceci dans le cadre plus général du maintien des 22 semaines de PFMP, conformément à ses revendications.

Toutefois, le **SNETAA-FO** maintient son opposition au Campus des métiers. Il considère par ailleurs que la volonté de stabiliser l'orientation des élèves jusqu'aux vacances de la Toussaint risque d'installer chez les intéressés l'idée fallacieuse qu'il leur sera donné l'opportunité d'une nouvelle orientation ;

par ailleurs, cette seconde orientation se fera dans un environnement où les capacités d'accueil sont restreintes.

Le **SNETAA-FO** s'oppose au jumelage entre collèges, LP et CFA car il entretient la confusion entre formation initiale et apprentissage. Il ne peut y avoir mutualisation des LP et des CFA car pour le **SNETAA-FO**, l'apprentissage n'est pas, contrairement aux affirmations ministérielles et gouvernementales, en cohérence avec la formation initiale mais en réelle concurrence avec celle-ci !

Le **SNETAA-FO** réaffirme qu'il faut renforcer la première année du Bac pro au travers de ses spécificités, notamment la seconde entièrement professionnelle, pour former des citoyens responsables et autonomes en vue de leur faire acquérir un tout, le diplôme professionnel, à l'issue de leur formation initiale en lycée professionnel !

## L'EXERCICE DU DROIT SYNDICAL EN DANGER ?

D'un côté une société multinationale qui licencie plus de 1200 salariés. De l'autre des syndicalistes qui « retiennent » un moment des cadres de l'entreprise sans aucune violence, ni menace sur leur intégrité physique.

D'un côté des cadres qui retirent leur plainte, de l'autre le Procureur (représentant de l'État) qui poursuit les syndicalistes.

Résultat : 24 mois de prison dont 9 mois fermes pour les syndicalistes ! et cela pour avoir défendu leurs droits et leurs emplois par une action syndicale !

Est-ce l'instauration d'une répression par la peur ? la fin ou la restriction des libertés démocratiques ? un « exemple » pour tous ceux qui oseraient défendre leurs droits ?

Et que fait-on face à la violence économique exercée par les entreprises ?

Les syndicalistes ne sont pas des criminels ou des bandits !

Le **SNETAA-FO** a exprimé toute son émotion et sa crainte devant cette judiciarisation, criminalisation de l'action syndicale qui aujourd'hui touche des salariés de Goodyear et demain... qui seront les nouvelles victimes ?

Le respect de la liberté de l'action syndicale exige que les condamnations de ces syndicalistes soient levées.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'INTERSYNDICALE DU VENDREDI 29 JANVIER 2016

L'intersyndicale second degré (SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SNFOLC, **SNETAA-FO**, SFSDPEP-FO, CGT, CGT enseignement privé, SNALC-FGAF, SNCLFAEN, SIES-FAEN, CNGA CFE-CGC, SUD-éducation, SUNDEP-Solidaires) se félicite du succès de la grève du mardi 26 janvier, majoritaire. Elle montre une nouvelle fois le rejet massif de la réforme « collège 2016 ».

Cette journée venait après la campagne ministérielle qui tentait de contraindre, par la menace et les pressions, les personnels à participer à des journées de formation/formatage qui, finalement n'ont fait que renforcer leur détermination. Elle est une réponse au mépris affiché par la ministre qui refuse toujours de les entendre, de recevoir l'intersyndicale et persiste dans sa volonté d'imposer autoritairement et contre les personnels sa réforme.

L'intersyndicale réaffirme sa détermination à obtenir l'abrogation de la réforme du collège, à bloquer sa mise en œuvre à la rentrée 2016 et appelle l'ensemble des collègues à poursuivre la lutte.

Elle soutient toutes les initiatives décidées collectivement dans les établissements en lien avec les organisations syndicales de l'intersyndicale (reconduction de la grève, assemblées générales, heures d'information syndicale, refus collectif des formations à la réforme, refus des DGH qui entérineraient les dispositifs de collège 2016, initiatives communes avec les parents d'élèves...).

Elle s'adressera solennellement au Président de la République pour lui exprimer sa détermination et sa demande d'ouverture immédiate des discussions sur d'autres bases.

Elle appelle les personnels à débattre des modalités d'actions pour amplifier le rapport de forces pour gagner. Elle se réunira rapidement pour décider d'initiatives nationales dès la rentrée des congés d'hiver.

## GRÈVE ACADÉMIQUE

Le **SNETAA-FO** de l'académie de Créteil a déposé un préavis et a appelé à la grève le lundi 15 février 2016 pour protester contre :

- **des dotations horaires globales insuffisantes allouées aux Lycées Professionnels, SEP, SEGPA et EREA de l'académie de Créteil ;**
- **des augmentations du nombre d'élèves dans les filières professionnelles, impliquant une augmentation des effectifs par classe passant de 24 à 30 voire plus ;**
- **les fermetures de sections SEGPA.**

Le **SNETAA-FO** exige :

- des classes de secondes, premières et terminales Bac Pro à 24 élèves maximum par division ;
- le respect des horaires réglementaires, par division, dans les formations en Baccalauréat Professionnel, CAP, dans les FCIL et dans les SEGPA...
- le maintien voire l'ouverture de sections de SEGPA.

L'ULTIME OPPOSITION POUR UN SALARIÉ,  
CE N'EST PAS LE BULLETIN DE VOTE,  
NOUS L'AVONS BIEN VU.

L'ULTIME MÉCONTENTEMENT PASSE PAR LA  
GRÈVE

## MOUVEMENT 2016

Alors que le « mouvement 2016 » est en cours, le **SNETAA-FO est présent, comme toujours, sur tous les fronts pour être au service de celles et de ceux qui nous mandatent : les adhérents.**

Pour le **SNETAA-FO** : pas de coup de « com » mais de la présence effective, de l'action en continue au service des collègues !

Les commissaires paritaires du **SNETAA-FO** sont à votre disposition du 22 février au 11 mars 2016 pour le Mouvement « Inter » général.

L'ouverture des CAPN est programmée le 2 mars.

La CAPN des PLP se déroulera les 3 et 4 mars 2016, celle des CPE le 9 mars.

N'hésitez pas à contacter le **SNETAA-FO** sur [snetaanat@snetaa.org](mailto:snetaanat@snetaa.org) ou au 01.53.58.00.30 pour toutes vos demandes ou pour obtenir de l'aide.

## PARCOURS PROFESSIONNELS, LES CARRIÈRES ET LES RÉMUNÉRATIONS (PPCR) : L'OFFENSIVE CONTRE NOS TRAITEMENTS SE PRÉCISE

**0 %** d'augmentation des traitements depuis des années : on ne nous fera pas croire que c'est ainsi que notre situation financière peut s'améliorer !

La « revalorisation des traitements » et des « perspectives de rattrapage des pertes » sont bien deux arlésiennes pour les fonctionnaires.

Pour nous, la politique d'austérité s'applique plus que jamais.

Si on vous fait une annonce du genre : « Demain on rase gratis », pas même une seconde vous ne le croirez, évidemment.

Et pourtant le Ministère, conscient du décrochage, nous annonce d'éventuelles situations revues en quatre étapes, **de 2017 à 2020**, pour les corps enseignants et assimilés : après les élections présidentielles, donc peut-être jamais !

Pire, lorsqu'une nouvelle thématique est abordée, c'est une nouvelle régression qu'on nous propose : *un seul rythme de promotion d'échelon, le plus lent, à l'ancienneté*. Nous n'allons pas être très motivés par cette nouvelle déréglementation et cette perte financière certaine globalement pour tous.

Nous serons donc attentifs à la mise en œuvre de ce PPCR, et avec le **SNETAA**, agissons pour la défense de nos carrières et nos traitements !